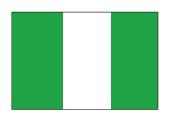
LES POLITIQUES AGRICOLES À TRAVERS LE MONDE www.agriculture.gouv.fr



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT



Afrique du Sud • Algérie • Arabie Saoudite • Argentine • Chine • Corée du Sud • Danemark • Espagne • Ghana • Inde • Indonésie • Iran • Japon • Kenya • Nigeria • Pays-Bas • Royaume-Uni • Russie • Thaïlande • Ukraine • Zambie ______

Nigeria

Contexte agricole et relations internationales

PRINCIPALES DONNÉES		NIGERIA	FRANCE
The Property of the Control of the C	n² - 2014	923 770	549 190*
Population millions d'habitants - évolution		177,5 (+2,7%)	65,9 (+0,4%)
Indice de développement humain (IDH)	2014	0,514 (152° rang mondial)	0,888 (22° rang mondial)
PIB Md€ -	2014***	428 (22° rang mondial)	2 131 (6° rang mondial)
Taux de croissance du PIB % annuel -		6,3	+0,2
PIB / habitant	€ - 2014	2 413	32 341
	- 2014**	20,2	1,7
	2013****	34	18,4***
Terres agricoles Mha - 3	2013****	70,8	27,7***
Surface forestière MI	ha – 2015	7	16,99
Solde commercial tous secteurs Mo	d€ – 2014	30,2	-46,9
Échanges commerciaux M€ agroalimentaires tous pays	C – 2015***	Exportations : 1800	Exportations : 59 400 Variation 2014/15 (en €) : 0%
2013 pour Nigeria ; 2015 pour la France		Importations: 7300	Importations : 50 100 Variation 2014/15 (en €) : 0%
Solde agroalimentaire	M€ - 2015	Solde: -5 500 Source douanes Nigeria	Solde: +9 300 Source douanes France
Échanges agroalimentaires bilatéraux	М€ - 2015	Nigeria vers F : 38 Variation 2014/15 : +4,6% Source douanes France	F vers Nigeria : 130 Variation 2014/15 :-32,3% Source douanes France
Part du flux bilatéral dans les importations agroalimentaires		0,1% des importations de F Rang parmi les fournisseurs de F : 72°	2,1 % des importations du Nigeria Rang parmi les fournisseurs du Nigeria : 14
Part du flux bilatéral dans les exportation agroalimentaires	s	0,2 % des exportations de la F Rang parmi les clients de F : 52° Source douanes France	1,4 % des exportations du Nigeria Rang parmi les clients du Nigeria : 16° <i>Source douanes Nigeria</i>

^{*549 190} km² pour la métropole (Corse comprise), la surface Outre-Mer est de 89 540 km² pour les seuls DOM (Source IGN 2012) et monte à environ 113 000 km² au total.

** L'indicateur de la Banque mondiale inclut la valeur ajoutée de l'agriculture, de l'exploitation forestière, de la chasse et de la pêche.

*** Md = milliards, M = millions

^{****} Données Eurostat, édition 2015.

Ce qu'il faut retenir

- → Le Nigeria est un pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique) à revenus intermédiaires, tranche inférieure. Il ne fait pas partie des PMA (Pays les Moins Avancés)et ne bénéficie donc pas de l'initiative Tout sauf les armes.
- ♣ Première puissance économique du continent africain devant l'Afrique du Sud, le Nigeria est aussi une puissance politique régionale. Le pays abrite le siège de la CEDEAO ¹, dont il représente environ 80% du PIB (BM, 2014).
- ♣ Avec presque 180 millions d'habitants, soit un sixième de la population du continent et la moitié de celle de la CEDEAO, le Nigeria est le pays le plus peuplé d'Afrique. Grand comme presque deux fois la France (métropolitaine), il est aussi l'un des plus urbanisés du continent, avec plus de 24 villes comptant plus d'un million d'habitants.
- ♣ L'élection présidentielle qui s'est déroulée pacifiquement en mars 2015 a vu la victoire de Muhammadu Buhari, candidat d'opposition, sur le président sortant, Goodluck Jonathan, envoyant un message fort de consolidation de la démocratie (première alternance depuis le tournant démocratique de 1999).
- ♣ Le secteur des hydrocarbures domine l'économie du pays. Il représente 95% des exportations (ITC, 2015) et 15% du PIB (BM, 2015), part qui a diminué depuis le début des années 2000 avec l'émergence des services. La chute des cours du pétrole affecte les ressources du pays et sa croissance, tombée de 6% en moyenne ces dix dernières années (BM) à 3,2% en 2015.

- ♣ Malgré un recul de nos échanges bilatéraux en 2015, le Nigeria reste le premier partenaire commercial de la France en Afrique subsaharienne avec 4,2 Md€ d'échanges en 2015 (ITC), devant l'Afrique du Sud, l'Angola et la Côte d'Ivoire (notre premier partenaire hors hydrocarbures). Le Nigeria est le 49° client de la France en 2015 (45° en 2014) et le 2° d'Afrique subsaharienne derrière l'Afrique du Sud.
- ♣ Malgré une certaine dégradation du climat des affaires dans un pays déjà réputé pour être difficile d'accès, et l'insécurité entretenue par l'El² au Sahel ex-Boko Haram dans le nord du pays qui compromet le développement économique de la zone, le potentiel de ce grand marché est majeur avec l'émergence d'une classe moyenne et l'existence d'une importante classe privilégiée.
- ♣ Le secteur agricole représente 20,2 % du PIB du Nigeria (2014). Il emploie plus de 70 % de la population du pays. Le Nigeria dispose d'importantes ressources agricoles, d'une superficie immense de terres cultivables (70,8 Mha), des conditions agro-écologiques variées et deux des plus grands fleuves d'Afrique.
- → Un objectif visé pour le Nigéria en 2020 est de transformer structurellement l'économie actuelle mono-produit en une économie industrialisée diversifiée pour faire notamment de l'agriculture et de l'agro-alimentaire «le nouveau pétrole du pays ». Il est prévu de multiplier par 6 la production agricole et agro-alimentaire nationale.

Production agricole

Le Nigeria est une fédération de 36 États, plus le territoire de la capitale fédérale (Abuja). Le pays connaît une croissance démographie importante (2,7% en 2014, BM): ses 177,5 Mhab (BM, 2014) représentent un sixième de la population du continent et la moitié de celle de la CEDEAO (Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest). La population du pays pourrait atteindre 300 millions d'habitants à l'horizon 2050.

Le Nigeria est un pays très urbanisé (51,47 %) et représente aussi un important marché. L'alimentation des villes (24 villes comptant plus de 1 million d'habitants) est un débouché pour les produits agricoles et agro-alimentaires. L'émergence d'une classe moyenne, et l'existence d'une importante classe privilégiée, le pays comptant près de 20 milliardaires et plus de 32 000 millionnaires en dollars, offrent des débouchés prometteurs pour nos produits agricoles et agro-alimentaires

de grande consommation, ainsi que pour les vins et spiritueux, voire l'épicerie fine.

Le PIB du Nigeria représente 80% du PIB de la CEDEAO (78,8% en 2014, BM). L'économie du Nigeria repose sur le secteur des hydrocarbures (pétrole et gaz) qui a été le moteur de sa croissance pendant 30 ans.

L'agriculture (y compris la forêt et la pêche) joue un rôle primordial dans l'économie et la société nigériane. Elle emploie 22% de la population active selon la FAO (2014).

Elle participe à créer 20,2% du PIB (BM, 2014), même si cette part tend à se réduire (31,5% en 1990). Les produits agricoles et agro-alimentaires représentent 2,4% des exportations du Nigeria en 2015 ce qui peut paraître faible, néanmoins leur part est de 44,4% des exports hors produits pétroliers (2015), ce qui montre le rôle important qu'aura ce secteur dans la diversification de l'économie.

Première puissance agricole d'Afrique de l'Ouest, le Nigeria représente 74 % du PIB agricole de la CEDEAO, il ne pèse pourtant à ce jour que 8,6 % des exports agricoles et agro-

¹ La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

² État islamique

alimentaires de la CEDEAO (ITC, 2015), derrière la Côte d'Ivoire (42%) et le Ghana (22%). Le potentiel du Nigeria n'est plus exploité car ce pays était dans les années 60 le premier producteur mondial de caoutchouc, d'arachide et d'huile de palme, et le second pour le cacao.

Le pays comprend trois zones écologiques: la zone de savane sahélienne au nord, la savane guinéenne au centre, la zone de forêts au sud. Les précipitations annuelles moyennes sont de 1 150 mm, avec d'importantes variations (500 mm au nord, 1 000 mm dans le centre, 2 000 mm en zone côtière). La diversité géographique et climatique du pays, avec même un climat tempéré sur le plateau du centre, lui ouvre la possibilité de cultiver des productions très variées, y-compris du blé (en faible quantité).

Les terres agricoles représentent 70,8 Mha, soit 77 % du territoire national, dont 59 % sont cultivées avec 34 Mha de terres arables et 6,70 Mha de cultures permanentes, ainsi que 7 Mha de forêts (2012, FAO).

Le pays dispose d'importantes ressources en eau superficielle (le bassin du Niger - fleuve Niger et ses affluents Benue, Sokoto et Kaduna - couvre 63% de la superficie du pays ; le bassin du lac Tchad couvre 20% de la superficie du pays, dans le nord-est ; les bassins des rivières littorales représentent 17% de la superficie du pays). Le Nigeria dispose également de ressources souterraines importantes. Le potentiel irrigable au Nigeria est estimé à 2,1 Mha (dont 1,6 Mha depuis des eaux superficielles et 0,5 Mha depuis des eaux souterraines) dont seuls 293 000 ha (soit 14% du potentiel) sont actuellement équipés pour l'irrigation (FAO, 2012). Le secteur agricole nigérian dépend ainsi encore fortement de la pluviométrie. Dans sa Vision 2020, le Nigeria a pour objectif de passer de moins de 1% de terres arables irriguées à 25% en 2020.

L'agriculture nigériane se caractérise en majorité par de petites exploitations familiales peu productives, qui pratiquent en grande partie une agriculture pluviale de subsistance faiblement mécanisée. Du fait du manque d'infrastructures, les producteurs ont un accès difficile aux intrants et sont isolés des marchés pour commercialiser leurs produits, ce qui aggrave la pauvreté dans les zones rurales.

Cependant, le secteur agricole nigérian est en train d'évoluer vers l'industrialisation (investissements dans des plantations, notamment dans le cacao) et le développement de coopératives, ce qui crée des besoins importants en mécanisation et en intrants.

La pression exercée par la croissance démographique et le dérèglement climatique ont un impact sur les ressources menaçant la production alimentaire : la sur-exploitation des terres, la déforestation et le surpâturage sont sévères dans de nombreuses régions du pays. La sécheresse est devenue courante dans le nord, tandis que l'érosion et les inondations sont des problèmes majeurs dans le sud du pays. L'insécurité entretenue par l'Etat Islamique au Sahel dans le nord-est du Nigeria a un impact direct sur les agriculteurs et éleveurs ainsi que la sécurité alimentaire.

Les principaux sous-secteurs de l'agriculture nigériane sont :

- les cultures vivrières avec les racines et tubercules (manioc, taro, igname, patate douce), les bananes plantains, les céréales (maïs, riz, mil/sorgho), le niébé, le soja, le sésame, les arachides;
- les cultures agro-industrielles avec principalement le cacao, et dans une moindre mesure le palmier à huile, l'hévéa, le coton, les noix de coco et de cajou;
- l'élevage ;
- la pêche et les produits halieutiques.

Les cultures vivrières

Le Nigeria est le **plus grand producteur de produits vivriers de la CEDEAO.** Le Nigeria exporte vers les pays voisins, notamment le Niger, mais n'est pas autosuffisant (alors qu'il l'était dans les années 60, avant que ne soit découvert le pétrole) et importe de très grandes quantités de produits alimentaires à destination de l'importante population urbaine, faisant de lui un pays à déficit vivrier : il dépend des importations de (i) céréales pour 1,26 Md€ en 2015 (ITC) avec le blé, premier poste avec 4,3 Mt importées pour une valeur de 982 M€ en 2015 (ITC), et le riz avec 783 000 t importées en 2015 pour une facture de 270 € (ITC) (ii) des fruits (plantain), (ii) du sucre, (iii) du poisson et (iv) de la viande de bœuf.

La production nigériane est dominée par les **racines et tubercules,** il est :

- premier producteur mondial de manioc avec 54,8 Mt produits en 2014 (47,4 Mt en 2013, FAO), assurant 20% de la production mondiale, devant la Thaïlande (11%), et 63% de la production d'Afrique de l'Ouest;
- premier producteur mondial d'igname avec 45 Mt produits en 2014 (35,6 Mt en 2013, FAO), assurant 66 % de la production mondiale, loin devant le Ghana (10,5 %) et la Côte d'Ivoire (8,5 %), et 72 % de la production d'Afrique de l'Ouest:
- premier producteur mondial de taro avec 3,27 Mt produits en 2014 (2,9 Mt en 2013), assurant 32,7 % de la production mondiale, devant la Chine (18 %), et 69 % de la production d'Afrique de l'Ouest;
- premier producteur mondial de niébé avec 2,1 Mt produits en 2014 (4,6 Mt en 2013), assurant 62% de la production mondiale, devant le Niger (28%), et 47% de la production d'Afrique de l'Ouest;
- deuxième producteur mondial de patate douce avec 3,45 Mt produits en 2014 (3,4 Mt en 2013, FAO), assurant 3% de la production mondiale, très loin derrière la Chine (67,7%), et 74,5% de la production d'Afrique de l'Ouest.

Le Nigeria est le **premier producteur de céréales en Afrique de l'Ouest,** avec 45 % de la production (2014, FAO). La production céréalière a doublé ces 20 dernières années, elle était de 25,8 Mt en 2014. Elle est constituée de mil et sorgho, de riz et de maïs.

Le développement de la production céréalière, outre son enjeu de souveraineté alimentaire, répond à une demande du secteur agro-industriel pour sécuriser ses approvisionnements. Diminuer le poids des importations de riz dans la balance commerciale est une priorité du pays. La demande intérieure de riz croît rapidement du fait de la croissance des populations urbaines, de l'évolution des préférences des consommateurs et de la hausse des revenus. Depuis 2011, le gouvernement nigérian a ainsi lancé un plan ambitieux, dans son Agenda de Transformation de l'Agriculture (ATA), visant à rendre le pays autosuffisant en riz.

Afin de diminuer les importations de blé, le gouvernement tente de favoriser l'utilisation de farines de substitution, en imposant l'utilisation d'un pourcentage minium de farine de manioc dans les farines de boulangerie.

La production des oléagineux (soja, palmiers à huile) est en hausse au Nigeria, mais l'offre intérieure est toujours en retard par rapport à une demande croissante, tirée à la fois par le secteur avicole et les industries de transformation agro-alimentaires. L'huile de palme et l'huile de soja contribuent environ 70% et 25% des besoins pour la consommation nationale (USDA, 2014).

Les cultures agro-industrielles

Alors que le Nigeria était premier producteur mondial de caoutchouc, d'arachide et d'huile de palme, et second pour le cacao dans les années 60, cette production a décliné de façon importante dans les années 70 durant lesquelles les politiques se désintéressent du secteur, se concentrant sur l'exploitation intensive des hydrocarbures.

Le Nigeria est le **quatrième producteur africain de cacao**, derrière la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Cameroun. La production (300 000 t en 2013 (USDA)), représente entre 5 et 6 % de la production mondiale. Malgré un niveau de production relativement faible au regard de ses voisins, le cacao est néanmoins la première culture d'exportation au Nigeria, et le deuxième produit d'exportation après le pétrole. Les exportations de cacao (fèves et cacao transformé), représentent 1 % des exportations globales du pays (2015, ITC), 20 % hors pétrole.

Le gouvernement du Nigeria dans le cadre de son *Cocoa Transformation Action Plan* (CTAP) a pour objectif de doubler la production de cacao, en travaillant sur la productivité des surfaces actuellement plantées en cacao (2 Mha de replantation visés), et d'atteindre un taux de transformation de 25 % dans les 4 années.

Les plantations de palmiers à huile ont été détruites pendant la guerre civile et la filière est en voie de relance. Le Nigeria **est le quatrième producteur mondial d'huile de palme** avec 960 000 t produites en 2013 (FAO), assurant 1,7% de la production mondiale, très loin derrière l'Indonésie (48,8%), la Malaisie (34,8%) et la Thaïlande (3,6%), et 57% de la production d'Afrique de l'ouest.

Le Nigeria est le **troisième producteur ouest-africain de noix de cajou (anacarde)** derrière la Côte d'Ivoire, premier producteur mondial, avec 155 000 t produites en 2015.

La production nationale de **sucre de canne** est estimée pour 2015 à 70 000 t (75 000 t en 2014), ce qui reste bien en deçà de la consommation.

Productions animales

Le Nigeria est très dépendant des importations de produits d'origine animale, particulièrement pour les produits halieutiques, la viande et le lait (331 M€ importés en 2015), où l'offre intérieure est déficitaire en volume, et la demande en progression du fait de la croissance démographique.

L'élevage dans le pays est pratiqué sur l'ensemble du territoire national avec une forte prédominance des bovins au Nord et des élevages à cycle court (volailles, porc) et non conventionnels (aulacodes, escargots) au Sud.

L'aviculture est la première filière productrice de viande du Nigeria, assurée à 20% par de grands élevages commerciaux Par ailleurs, la filière avicole nigériane produit 650 000 t d'œufs, ce qui fait du pays le premier producteur d'œufs en Afrique sub-saharienne (devant l'Afrique du Sud).

L'élevage bovin (20 M de têtes) est un élevage pastoral extensif pratiqué à 90% dans le nord du pays par les éleveurs nomades ou semi-nomades. 70% des petits ruminants sont élevés également dans cette zone (troupeaux mixtes). Le développement de la filière laitière est une priorité du gouvernement.

La pêche et l'aquaculture

Le Nigeria dispose de 853 km de côtes maritimes. À côté des eaux littorales, les eaux intérieures s'étendent sur 14 Mha et constituent également une ressource. La production nigériane de produits halieutiques est estimée à 818 000 t en 2010, dont 617 000 t de captures (293 000 t de captures continentales et 324 000 t de captures marines) et 201 000 t de production aquacole.

Le poisson est une source importante de l'alimentation des populations. Sa contribution représente 28% des protéines animales. La demande étant supérieure à l'offre, le Nigeria est importateur de poisson.

Il existe un potentiel important pour l'aquaculture avec une demande des consommateurs compatible avec les poissons issus de l'aquaculture - poissons-chats, tilapia et carpes.

Politique agricole

Politique régionale

Le Nigeria est membre de la **CEDEAO** (Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest) et abrite le siège de cette organisation économique régionale. La CEDEAO a adopté en 2005 une politique agricole régionale, l'**ECOWAP** (Economic Community of West Africa States Agricutural Policy),

traduction régionale du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) du NEPAD (New Partnership for Africa's Development).

L'ECOWAP/PDDAA se veut le cadre de référence des interventions régionales en matière de développement agricole. Il vise à construire un marché régional performant en s'appuyant sur les exploitations familiales et la promotion des entreprises agricoles grâce à l'implication du secteur privé. Il repose sur la coordination de Programmes Nationaux d'Investissements Agricoles (PNIA) des pays, et d'un Programme Régional d'Investissements Agricoles au niveau communautaire (PRIA). Le PRIA fédère les priorités régionales et combine les investissements et les reformes de politiques. Il est structuré autour de trois objectifs : (i) la promotion des produits stratégiques pour la souveraineté alimentaire (riz, maïs, manioc, bétail et produits animaux, produits halieutiques); (ii) la promotion d'un environnement global favorable au développement agricole ; et (iii) l'amélioration de l'accès des populations vulnérables à l'alimentation.

La CEDEAO pilote un projet régional de réserves alimentaires d'urgence. Dans le cadre du G20, un projet pilote pour la mise en place au niveau régional de réserves alimentaires humanitaires d'urgence en Afrique de l'Ouest a été lancé. Il consiste en l'établissement de stocks régionaux, sous forme physique et financière, en complément des réserves nationales existantes.

Politique nationale

Pour le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) du Nigeria, les programmes retenus sont :

- 1. Amélioration de la productivité agricole ;
- 2. Appui à l'agriculture commerciale ;
- 3. Gestion des sols et de l'eau;
- 4. Relations et appui aux intrants et aux marchés de produits :
- 5. Coordination, suivi et évaluation du programme.

Le document de stratégie de réduction de la pauvreté du Nigeria, *National Economic Empowerment and Development Strategy* (NEEDS II 2008-2011) met l'accent sur un développement économique porté par le secteur privé.

L'Agenda pour la Transformation de l'Agriculture (ATA) adopté par le Nigeria en 2011 donne la priorité au développement de cinq filières : le riz, le manioc, le sorgho, le cacao et le coton.

L'ATA mise sur la modernisation du secteur agricole pour augmenter la productivité et les revenus, renforcer les chaînes de valeur et établir des partenariats avec le secteur privé. Il vise à convaincre la population que «l'agriculture est un business » et faire émerger des « agro-entrepreneurs ». Les attentes en termes de transfert de technologie et des partenariats sont importantes, ouvrant des champs d'opportunités pour les exportateurs de savoir-faire, technologies, semences et équipements.

Échanges commerciaux

Le commerce extérieur du Nigeria est déficitaire pour les produits alimentaires.

Les principaux fournisseurs de produits agricoles et agroalimentaires du pays sont les États-Unis, le Brésil et la Chine. Les principaux produits importés sont les céréales (1,26 Md€ en 2015 contre 1,87 Md€), les produits de la mer (549 M€ en 2015 contre 949 M€ en 2014) et le sucre (438 M€ en 2015 contre 722 M€ en 2014).

Les pays clients du Nigeria pour les produits agricoles et agroalimentaires sont les Pays-Bas, le Niger et le Ghana. Les exportations agricoles et agroalimentaires du Nigeria sont dominées par le cacao et ses préparations (482 M€ en 2015 contre 639 M€ en 2014), les oléagineux (318 M€ en 2015 contre 420 M€ en 2014) et les poissons et crustacés (56,3 M€ en 2015 contre 70,4 M€ en 2014). À noter que les exportations de bois et le charbon de bois ont fortement augmenté en 2015 passant de 67 M€ en 2014 à 360 M€ en 2015. Les exports de tabac ont chuté de 104 M€ en 2014 à 35 M€ en 2015.

En 2015, les échanges des produits agricoles et agro-alimentaires France-Nigeria se sont contractés de 25% avec un solde favorable à la France de 83,8 M€ (en baisse de -43%).

Les exportations de produits agricoles et agroalimentaires français à destination du Nigeria ont représenté une valeur totale de 130 M€ (chiffre en baisse de -32 % avec des exports de produits des industries agro-alimentaires de 117,5 M€, chiffre en baisse de -14 % par rapport à 2014, et des produits agricoles exportés pour une valeur de 12 M€ (chiffre en baisse de -78 %). Comme en 2014, le premier poste est constitué par les exportations de **boissons** (valeur de 55,2 M€, chiffre en baisse de - 20 % par rapport à 2014), suivi par les exportations de **céréales** (il s'agit essentiellement d'exportation de blé).

Les importations françaises de produits agricoles et agroalimentaires en provenance du Nigeria se sont élevées à 38 M€ en 2015 (chiffre en hausse de +4,6 % par rapport à 2014. Le premier poste de nos importations est constitué par le cacao et ses dérivés, suivi des poissons, crustacés et mollusques.

Accords internationaux

La CEDEAO constitue un instrument fondamental de l'influence du Nigeria en Afrique et dans sa relation avec l'UE.

Négociations APE avec l'Union européenne : Dans le cadre régional de l'Afrique de l'Ouest, le Nigeria a pris part aux négociations en vue de la conclusion d'un accord de

partenariat économique (APE) régional complet avec l'Union européenne. Cet accord consacre une asymétrie d'ouverture commerciale en faveur des pays concernés.

Les négociations sur le contenu de l'accord ont abouti en 2014 et l'APE a été officiellement approuvé par les Chefs d'État des quinze pays membres de la CEDEAO et la Mauritanie le 10 juillet 2014 à Accra.

L'APE avec l'Afrique de l'Ouest a été paraphé par toutes les parties et a été signé le 12 décembre 2014 par les 28 États membres européens et le 16 décembre 2014 par 13 États africains en marge d'un sommet de la CEDEAO. Cependant, trois des seize États africains parties à la négociation, à savoir le Nigeria, la Mauritanie et la Gambie, n'ont toujours pas signé l'accord à ce stade. L'APE doit être signé par tous les États parties prenantes à l'accord pour pouvoir entrer en vigueur et être ratifié par au moins 2/3 des pays concernés, pour la partie africaine.

S'agissant du volet «commercial» de l'accord, l'Afrique de l'Ouest ouvrira son marché à hauteur de 75 % de libéralisation sur 20 ans. L'UE accordera un accès sans droits de douane aux exportations en provenance de l'Afrique de l'Ouest.

S'agissant du volet «développement», l'UE (Commission européenne et États membres) s'est engagée à apporter une aide à hauteur de 6,5 Md€ pour la période 2015-2020, dans le cadre du PAPED (programme de l'APE pour le développement). Cet engagement sera financé dans le cadre des programmes existants (notamment le FED, les prêts de la BEI et l'aide pour le commerce bilatéral des États membres). Néanmoins, il ne s'agit pas d'engagements additionnels.

Le Nigeria est membre de l'**OMC** depuis le 1er janvier 1995. Le pays fait partie à la fois du groupe des pays ACP et du groupe africain en terme géographique.

AMIS: le G20 a adopté en 2011 un Plan d'action sur la volatilité des prix alimentaires et sur l'agriculture, dont l'une des mesures est la base de données conjointe AMIS (Agriculture Market Information System). Hébergée par la FAO, AMIS vise à améliorer la transparence et l'information sur les marchés agricoles de quatre cultures majeures pour la sécurité alimentaire mondiale (blé, riz, maïs, soja).

Le Nigeria fait partie des sept pays non membres du G20 qui participent à l'initiative en tant qu'importants producteurs, exportateurs ou importateurs de ces cultures.

Relations bilatérales

Le dispositif d'accompagnement des entreprises françaises au Nigeria a été complété avec l'inauguration en ce début d'année du bureau régional de Business France (inauguration officielle en février 2016) à Lagos, venant compléter l'offre de soutien du Service économique régional d'Abuja et de sa délégation à Lagos ainsi que celle de la chambre de commerce et d'industrie franco-nigériane.

ADEPTA

L'ADEPTA (Association pour le Développement des Échanges Internationaux des Produits et Techniques Agroalimentaires) avec une mission exploratoire de 8 entreprises françaises en octobre 2014 au Nigeria. Le salon Agro-Food à Lagos, premier Salon international de l'agriculture et de l'élevage, de l'alimentation, des boissons, de l'emballage et de l'hôtellerie, s'est tenue fin avril 2016 et a vu une participation française d'une vingtaine d'entreprises, pilotée également par Adepta.

Coopération dans le domaine sanitaire et phytosanitaire

Le COLEACP (Comité de Liaison Europe-ACP), en collaboration avec un consortium d'organisations européennes spécialisées dans la sécurité sanitaire des aliments dont la Direction générale de l'alimentation (DGAL), le CIRAD, l'ANSES, le GIP FVI et l'ENSV sont membres, s'est vu confier par l'Union européenne la mise en œuvre du programme EDES.

Ce programme a pour objectif final d'assurer la sécurité sanitaire des aliments pour tous les consommateurs, ACP (Afrique, Caraïbe, Pacifique) et UE, et donc de disposer d'un système national cohérent pour l'ensemble des produits en évitant le développement de systèmes de sécurité sanitaire à deux vitesses.

Mis en œuvre à la demande du Groupe des États ACP, il est financé par le Fonds Européen de Développement à hauteur de 29,5 M€ afin de soutenir durablement leurs exportations.

Sources: MAAF, Banque mondiale, FAO, PNUD, BusinessFrance, IGN 2012, Ambassade de France au Nigeria

COPYRIGHT : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Europe et International de la Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE). **Adresser les demandes à patrice.delaurens@agriculture.gouv.fr.**

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ: Le Service Europe et International s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

RÉDACTION : Cette collection de fiches est coordonnée par le bureau des exportations et partenariats internationaux (BEPI/DGPE). Leur rédaction est assurée par les correspondants géographiques du Service Europe et International de la DGPE (BEPI, BUE, BMSA), les conseillers aux affaires agricoles (CAA) et les services des ambassades de France des pays concernés et les services centraux concernés (DGPE, DGAL, DGER, CEP). Les sources des données sont diverses. En fonction des zones géographiques, des lots de données homogènes et consolidées ont été privilégiés, ce qui peut conduire à ne pas retenir les données de l'année N-1 mais celles de l'année N-2 dans le tableau de la première page, les données de l'année N-1 restant mentionnées dans le corps du texte.

Service Europe et International – 3, rue Barbet de Jouy – 75349 Paris 07 SP